

Les écoliers sont rentrés depuis un peu plus d'un mois. A quelques jours des réunions de bilan, le constat de la FSU est sans appel. Pour les syndicalistes, les enfants ne sont pas mis en condition de réussite et les agents territoriaux paient également les pots cassés.

Syndicat

«Une situation catastrophique»

Par Vanessa Juliet

SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUC-FSU... Il y a plusieurs syndicats au sein de la FSU mais leurs bilans se rejoignent tous. La situation est grave.

«La suppression de la première tranche des impôts est une mesure inexistante», signale Stéphane Picout, secrétaire départemental de la FSU. C'est pour nous injuste car on sait que c'est l'impôt sur le revenu qui permet de financer le service public. A force d'exonération, de cadeaux aux entreprises sans contrepartie, en créant de multiples niches, le système fiscal français se prive de ressources utiles à la redistribution des richesses dans notre pays». Une réforme fiscale d'ampleur est donc nécessaire pour la FSU car ce qui est touché en premier ce sont les services publics comme l'Éducation. «On le mesure tous les jours», constate Christophe Audebaud, du SNUEP-FSU. Les élèves ne sont pas mis en condition de réussite alors qu'on devait espérer un changement. C'est malheureux, c'est tragique !»

Si la FSU constate que développer l'apprentissage est une volonté du gouvernement, pour elle, il ne faudrait pas le mettre en concurrence avec l'enseignement professionnel. «On veut qu'il reste une voie privilégiée», note Christophe Audebaud. Est soulignée aussi la précarisation de plus en plus forte des personnels comme les AED, les enseignants contractuels... «Ça se



Les syndicalistes de la FSU sont remontés.

généralise, ça devient inquiétant», renchérit-il. C'est le même constat dans le second degré. «Dans l'Éducation nationale, on ne peut pas avoir de la précarité, c'est une hérésie», s'agacent les syndicalistes. Certains professeurs enseignent

gestion débrouillez-vous», poursuit-il. D'après eux, des classes à plus de 30 élèves existent à Chénérailles, Ahun, Crocq où toutes les matières ne peuvent être dédoublées. «Partout les prévisions sont minimes, on se retrouve toujours avec

Dans le premier degré (voir notre édition de lundi), les mêmes difficultés sont rencontrées. «Les personnels itinérants sont au garages», insiste Fabrice Cougnas, secrétaire du SNUipp-FSU. Les syndicalistes ont l'impression d'être de plus en plus seuls et que l'éducation n'est plus une priorité. Sur la question des rythmes scolaires, outre une lettre ouverte envoyée à la directrice académique, une enquête a été lancée par le SNUipp-FSU auprès des enseignants, des maires... Il y aurait de grosses difficultés sur certains secteurs.

INQUIÉTUDE SUR LES AGENTS TERRITORIAUX

«Mais ceux qui paient les pots cassés ce sont les agents territoriaux», martèle Stéphane Picout. On leur a bouleversé leur emploi du temps sans leur demander leur avis. Si certains ont plus d'heures, ce n'est pas le cas de tous, d'autres ont des heures complémentaires. Mais «pour combien de temps», s'interroge le secrétaire départemental. Ce n'est pas le même travail qu'avant. Beaucoup n'auraient pas de fiche de poste d'où le lancement d'une opération de la part de la FSU (voir par ailleurs). «Pour la fonction publique territoriale, c'est catastrophique. On commence à voir les réels objectifs de la réforme : mettre les communes à genoux. C'est une réforme territoriale qui n'en porte pas le nom», ajoute Stéphane Picout qui voit là les conséquences d'une politique d'austérité. Il attend alors une réaction collective... A voir.

«La réforme des rythmes scolaires est une réforme territoriale qui n'en porte pas le nom»

Stéphane Picout, secrétaire départemental de la FSU

dans trois établissements, «tous les remplaçants-titulaires sont en poste à l'année», avance Trémour Duval du SNES-FSU. «C'est une

des élèves en plus», indique Stéphane Picout. «On ne peut pas dire que cela favorise la réussite des élèves», complète son collègue.

Les réponses de la directrice académique

Sans réticence, Pascale Niquet, directrice académique, a répondu sur tous les points relevés par la FSU. Notamment sur les rythmes scolaires et les absences du mercredi matin. «Certains parents ne mettent pas leurs enfants à l'école, c'est substantiel mais c'est trop», affirme-t-elle. Depuis le mercredi de la rentrée, 130 élèves ont été absents en moyenne. Le repérage a été fait tous les mercredis jusqu'au 1^{er} octobre. Les motifs ont tous été récoltés mais ils sont en train d'être analysés. Les motifs autour des rythmes sont «illégitimes», déclare-t-elle. Le SNUipp-FSU dans une lettre ouverte (voir par ailleurs) regrette la méthode. «Je fais mon métier. Je n'ai pas d'état d'âme à vérifier si les élèves inscrits sont présents», indique Pascale Niquet. «La procédure est de demander au directeur de l'école de dialoguer avec la famille. Si l'absence continue, il y a une saisine de l'inspecteur qui fait un rappel à la loi aux parents puis si la situation n'évolue pas, il y a une saisine du procureur de la République, explicite-t-elle. Pour l'instant, il n'y a pas eu de rappel à la loi. Mais pour elle, «c'est une méconnaissance de l'institution de la part des syndicats. Ça se fait tous les jours. Je suis là pour les élèves et pour que la loi soit appliquée». Dans leur lettre ouverte, le SNUipp-FSU juge la date du 15 octobre non opportune pour la demi-journée de concertation. «Toutes les hypothèses ont été posées. Le mercredi est la solution la plus facile à mettre en oeuvre pour tous les usagers», détaille-t-elle.

Elle ne nie pas les besoins d'enseignants contractuels sur le second degré. «Il y a une question du maillage dans le département. Sur certains secteurs et disciplines, il est très difficile de trouver des enseignants alors oui, sur ces enseignements là, il y a des contractuels», précise-t-elle. Sur les remplaçants en poste à l'année, «on n'a pas voulu les nommer à l'année. C'est de la gestion», poursuit-elle.

Concernant les classes à 30 dans les collèges, là non plus elle ne nie pas leur existence mais indique que les ajustements ont été faits à la rentrée comme à Crocq avec 18 heures en plus pour dédoubler les matières. «Oui il y a des disciplines qui ne sont pas dédoublées mais on peut s'organiser», note la DASEN. «La rentrée s'est très bien passée, c'est de la mauvaise foi», ajoute Pascale Niquet qui avoue ne pas avoir les mêmes inquiétudes que les syndicats. Avoir des classes à plus de 30, «c'est un rêve», annonce-t-elle. Ce qui l'inquiète ce sont les baisses des effectifs dans le second comme dans le premier degré.

QUELQUES REPÈRES

FICHE DE POSTE

La FSU des territoriaux lance une campagne départementale «Fiche de poste». La fiche de poste décrit les missions et activités qui incombent à un agent en situation professionnelle dans une structure donnée. Pourtant, la plupart des agents rencontrés déclarent ne pas avoir de fiche de poste et parfois ignorent totalement ce que c'est. En l'absence de fiche de poste, leurs missions n'étant pas clairement définies, ils sont corvéables à l'envi par leur autorité territoriale ! La FSU des Territoriaux leur propose donc de construire leur fiche de poste et de les accompagner pour rencontrer leur supérieur. Les agents peuvent télécharger cette fiche de poste sur le site de la FSU23. Ils peuvent aussi faire appel à la FSU au 05.55.41.16.32 ou par mail à fsu23@fsu.fr.

LETRE OUVERTE DU SNUIPP-FSU

Le SNUipp-FSU a écrit une lettre ouverte à la directrice académique sur les rythmes scolaires. Il rappelle que «certains parents font le choix de ne pas envoyer leurs enfants à l'école le mercredi pour des raisons qui vont de l'opposition ferme et de principe à cette réforme à un constat de fatigue avancée de leurs enfants en passant par des problèmes organisationnels ou pour des temps de transport». Il regrette qu'elle ait fait le choix depuis la rentrée de la «coercition pour juguler le phénomène». Il rappelle que des gendarmes sont venus interroger les enseignants de quelques écoles sur le taux de présence des élèves : «cette pratique est scandaleuse». «Vous avez également demandé à tous les directeurs d'écoles, en les appelant individuellement, de faire remonter la liste des élèves absents pour cette demi-journée. Le SNUipp-FSU lui fait part de son indignation. «Comment engager un dialogue serein avec les familles pour les inciter à scolariser leurs enfants le mercredi quand vous choisissez de mettre en place la demi-journée de concertation sur les programmes... un mercredi ?» C'est le mercredi 15 octobre qui a été choisi mais pour le SNUipp-FSU, il aurait été «plus opportun et plus pratique pour les familles de banaliser cette après-midi du 12 novembre (récupération du vendredi 15 mai)».